

CLASSE DE DÉFENSE



2025





Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Paul
a le plaisir de vous inviter à la

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918
MARQUANT LE 107^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
ET RENDANT HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE**

**Mardi 11 novembre 2025 à 9h00
au Monument aux morts
du Square Célimène de La Saline**

97460, Saint-Paul La Réunion



www.mairie-saintpaul.re     



Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Square Célimène- La Saline

Mardi 11 novembre 2025

à 9h

8h45 : Accueil des invités par le Service protocole

8h50 : Présentation du déroulé de la cérémonie par Monsieur Hugues Zabern,
Président de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint Paul

Prises de Parole

1- Lectures de lettres de poilus par les élèves des classe de Défense de :

- Collège de l'Etang
- Collège Célimène Gaudieux
- Lycée Paul Vergès
-

2- Monsieur Emmanuel SÉRAPHIN, Maire de Saint Paul

3- Monsieur Philippe MALIZARD, Sous-Préfet de Saint-Paul

Garde à vous

Dépôt de gerbes par les élèves des classes de Défense des trois établissements invités, par Christian MAILLARD, plus ancien membre de l'association des Anciens Combattants et victimes de Guerre de Saint-Paul avec le plus jeune membre d'équipage du BSAOM CHAMPLAIN, par M. Emmanuel SÉRAPHIN, Maire de Saint Paul et par M.Philippe MALIZARD, Sous-Préfet de Saint Paul

Hommage à la nation

- Sonnerie aux morts
- Minute de silence

M.Philippe MALIZARD, Sous-Préfet de Saint-Paul, M. Emmanuel SÉRAPHIN, Maire de Saint Paul, les capitaines de Corvette Mathieu PONCELIN DE RAUCOURT et Augustin DE CORDOUË-HECQUARD et M. Hugues Zabern, Président de la section locale des Anciens Combattants et victimes de guerre de Saint-Paul saluent les drapeaux, les anciens combattants et les autorités présentes.

Fin de la cérémonie

Discours du Maire de Saint-Paul, Emmanuel SERAPHIN



Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France .



Square CÉLIMÈNE à La Saline Mardi 11 novembre 2025 à 9 heures.

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement ouest, Philippe MALIZARD Madame l'Adjointe aux affaires militaires, Pascaline CHEREAU-NEMAZINE Mesdames et messieurs les élu.es du Conseil Municipal
Le Capitaine de Corvette du bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer Champlain - équipage A, Mathieu Poncelin de Raucourt

Le Capitaine de Corvette du bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer Champlain - équipage B , Augustin de Cordouë-Hecquard

Le Capitaine Laurent Gensous commandant en second la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Paul

Le Major de la Brigade de Gendarmerie de Plateau Caillou, Emmanuel Franchet

Monsieur le Président des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint-Paul (Hugues ZABERN)

Messieurs les présidents d'associations

Messieurs les anciens combattants Les membres du Conseil des Jeunes Saint-Paulois

Les membres du Conseil municipal des enfants

Les élèves du lycée Paul Vergès et des collèges de l'Étang et de Célimène Gaudieux accompagnés par leurs professeurs : Monsieur Yves le Mouroux, Lycée Paul Vergès, Monsieur Michel Mahmoudi, Collège de l'Étang
Messieurs Patrice Hulain et Eric-Jean Thévanin-Singaïny, Collège Célimène Gaudieux

Mesdames et messieurs les parents d'élèves Mesdames et messieurs

Aujourd'hui, nous nous rassemblons pour honorer celles et ceux qui ont payé le prix ultime pour notre liberté. Parmi eux, des Réunionnaises et des Réunionnais partis loin de leur île pour affronter l'horreur des tranchées, la faim, le froid, la peur et malheureusement... la mort.

Leur courage face à l'indicible demeure encore aujourd'hui un exemple pour nous toutes et pour nous tous. Leur sacrifice dépasse les mots. Ils ont laissé derrière eux familles et amis pour que nous vivions libres. Ce 11 novembre n'est pas seulement un souvenir : c'est la promesse éternelle que leur courage continuera de guider nos pas et de nourrir notre mémoire collective, aujourd'hui et demain.

C'est en regardant notre passé que nous comprenons pleinement le prix de la liberté. Notre regretté Sudel FUMA, précieux gardien de l'histoire de La Réunion et tout particulièrement de celle de notre ville, nous rappelle qu'en 1914 : « Les Réunionnais sont partis défendre le paradis, mais qu'ils ont connu l'enfer. »

En se replongeant un siècle en arrière, c'est le 4 août 1914 que le tocsin sonne dans toutes les communes de l'île. La Réunion, encore colonie, est appelée à fournir ses hommes. Les hommes de la réserve et de l'armée territoriale nés à La Réunion ayant servi dans l'armée active et appartenant aux classes 1892 et suivantes sont rappelés sous les drapeaux.

Les chiffres varient, mais ce sont plus de 14 000 Réunionnais qui quittent l'île pour rejoindre le combat. C'est donc près de 10 % de la population, qui est mobilisée, une proportion qui est énorme. Pour beaucoup, partir était aussi une occasion de fuir la misère et les maladies endémiques, comme le paludisme.

La patrie, à l'époque, est encore un mythe lointain, un Eldorado imaginaire. Les Réunionnais partent « défendre le paradis », mais sont très vite confrontés à la guerre dans sa brutalité la plus totale. Certains embarquent pour Madagascar, pour protéger Diego-Suarez et la zone stratégique de l'océan Indien. D'autres rejoignent le front européen, intégrés au corps des tirailleurs sénégalais, découvrant qu'ils ne sont pas considérés comme des Français à part entière. Ils font face à des conditions extrêmes et sont souvent envoyés en première ligne. Au total, près de 3 000 Réunionnais périssent dans les combats.

À La Réunion, la situation sociale est extrêmement difficile. En 1863, l'île traverse une profonde crise sucrière, provoquant une récession économique qui perdure jusqu'au début de la guerre. La population décline, passant de 182 700 habitants en 1870 à 170 000 en 1900.

Cette misère et ces difficultés ont marqué profondément les Réunionnais qui partirent au combat. 128 Saint-Paulois ont malheureusement trouvé la mort, dont sept qui ont été envoyés à la terrible bataille de Verdun : Jean-Baptiste DAMOUR, Jean-Marie Joseph DEVILLÈLE, Joseph Iréné GONNEAU, Pierre Étienne HOAREAU, François LANDRY, Bruno Jean-Baptiste MOUTOUCOMBÉ et Jean-Jacques Jonas SERVICAL.

Un autre Saint-Paulois, Joseph Edgar CRESCENCE, né en 1889 dans le quartier de Tamatave à Saint-Gilles-les-Hauts, part lui faire son service militaire en métropole en 1914. Depuis Salonique, en Grèce il écrit à sa famille :

« Je reviens des tranchées. Mon baptême du feu m'a coûté une balle sur le casque, une autre sur le genou et la troisième sur l'épaule. Il y a des morts partout. Des fois vous êtes réveillés par les asticots qui vous grimpent dessus. Voyez ce qu'on souffre ».

Contrairement à beaucoup d'autres soldats réunionnais, il parvient à rentrer dans son île natale à l'issue de la guerre. Mais cela ne signifie pas pour autant la fin des épreuves. La grippe espagnole frappa l'île, emportant plus de 5 000 vies supplémentaires, rappelant ainsi que la paix et la vie étaient des acquis fragiles.

Mesdames et messieurs, ce 11 novembre représente bien plus qu'un souvenir. Il nous rappelle que la paix est fragile et précieuse. Nous commémorons la victoire et la fin du premier conflit mondial, mais nous affirmons

aussi que l'indifférence, la division et la course à l'armement militaire et nucléaire peuvent mener aux pires désastres.

Aujourd'hui encore, le monde connaît des conflits meurtriers : la guerre en Ukraine, le conflit entre Israël et le Hamas, et tant d'autres crises. Ces drames nous rappellent que la paix, comme l'avaient compris nos aînés, n'est jamais acquise, et qu'il nous revient de la cultiver chaque jour, par le dialogue et la solidarité.

Mais au-delà de ce devoir de mémoire, ce jour nous enseigne une leçon essentielle : la paix se mérite. En ce début de XXI^e siècle, des tensions anciennes resurgissent, des discours de division cherchent à s'implanter, menaçant la cohésion des peuples et le vivre-ensemble que nous chérissons.

Comme nos aînés avant nous, nous devons rester déterminés dans notre engagement pour la fraternité et la solidarité, en refusant la peur, la haine et l'indifférence.

En ce jour de commémoration, faisons plus que nous souvenir : faisons le choix d'ériger des ponts là où d'autres dressent des murs, de privilégier le dialogue là où d'autres sèment la peur.

Que la mémoire de nos héros tombés au combat ne soit pas un simple écho du passé : qu'elle devienne notre guide, notre boussole pour défendre la paix, la solidarité et le vivre-ensemble, ici à Saint-Paul, dans notre île, et au-delà de toutes nos frontières.

À Saint-Paul, nous avons la chance de célébrer cette mémoire avec nos anciens combattants, mais aussi avec la jeunesse et toute notre population. Notre commune est aussi le reflet de cette mémoire : elle compte le plus de monuments aux morts de l'île, cinq édifices dans différents quartiers.

L'édifice le plus ancien, érigé en 1916 grâce aux dons du public, rappelle le devoir de mémoire que nous portons depuis plus d'un siècle.

L'obélisque du Jardin de la Liberté, avec ses six faces, honore tous les quartiers de la Ville grâce à sa phrase gravée au centre : « À ces valeureux fils morts pour la patrie, Saint-Paul reconnaissante ».

Mesdames et messieurs, le 11 novembre 1882 marque également la fin d'un système inacceptable, l'engagisme, qui avait pris la suite de l'esclavage et entraîné le transfert forcé de quelque 200 000 personnes à La Réunion.

Cette tragique page de notre histoire nous invite à réfléchir sur les luttes que nos ancêtres ont dû mener pour leur dignité et leur liberté. Notre identité réunionnaise s'est en effet construite dans cette résistance face à la tyrannie, qu'elle se soit manifestée par l'esclavage ou par l'engagisme.

Le 11 novembre, nous honorons toutes ces mémoires : celles des Réunionnais partis pour la guerre, celles de ceux victimes de l'engagisme et de l'esclavage, celles de tous ceux qui ont lutté pour la liberté.

Ces événements tragiques font partie de notre histoire, mais témoignent aussi de notre capacité à surmonter nos souffrances profondes et anciennes et à poursuivre notre quête de liberté.

En ce jour, réaffirmons notre engagement envers les valeurs qui nous unissent : liberté, égalité, fraternité, tolérance et vivre-ensemble. Soyons fiers de transmettre cet héritage à nos enfants et petits-enfants.

La leçon que nous tirons de l'Armistice de 1918 est plus actuelle que jamais : seule l'unité des peuples et la volonté de bâtir ensemble un avenir commun peuvent triompher des divisions et des conflits.

Que la mémoire des héros tombés au combat nous inspire pour protéger la paix, ici et au-delà de nos frontières, ici à La Réunion et ici sur la terre de Saint-Paul, Ville première du Peuplement.

Je vous remercie.

Lettre d'un poilu réunionnais dans les tranchées en métropole.

25 juin 1916.



Mes chers parents bien aimés,

C'est notre 13^{ème} jour de tranchées. Nous avons passé 4 jours en 2^{ème} ligne, mais c'était plus assommant et plus fatigant qu'en 1^{ère} ligne. Que vous dirais-je de cette vie de termites, passée à 5 mètres sous terre, dans un réduit humide où se pressent 25 poilus. Le sous lieutenant loge avec nous, il s'est fait arranger un lit, tant bien que mal, avec du fil de fer et un peu de paille.

Quand à moi, je couche à l'autre extrémité. Et pour éviter l'humidité, on a réquisitionné d'énormes rondins et on couche là-dessus. Vous pensez si c'est merveilleux. Vous dire que tout cela est infesté de vermine me fait souffrir. Mais ce qui me fait de plus en plus souffrir, c'est de rester chaussé ! Mes pieds me firent très mal. 20 jours, ça commence à compter !

Maintenant, ça va mieux. Tous les soirs avant de me coucher, je me déchausse un instant et y passe du baume. Comment allez-vous si loin de moi. J'ai souvent le cœur angoissé tant je crains que vous fussiez souffrants.









